

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 06985

Numéro SIREN : 492 939 293

Nom ou dénomination : COFIROUTE HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt 30966

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/30966

Déposant :

Nom/dénomination : COFIROUTE HOLDING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 492 939 293

N° gestion : 2006 B 06985



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cofiroute Holding

Société par actions simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Cofiroute Holding
1 cours Ferdinand-de-Lesseps - 92 500 Rueil-Malmaison

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cofiroute Holding

Société par actions simplifiée

Siège social : 1 cours Ferdinand-de-Lesseps - 92 500 Rueil-Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cofiroute Holding – S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 mars 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Karine Dupré
Associée

COFIROUTE HOLDING

1 Cours Ferdinand-de-Lesseps
92500 Rueil-Malmaison Cedex

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 400 000 000 euros
RCS 492 939 293 Nanterre – TVA FR 26 492 939 293

COMPTES SOCIAUX **Exercice 2019**



Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation		0,0	0,0
Chiffre d'affaires			
Reprises sur provisions et transferts de charges		0,0	0,0
Autres produits d'exploitation			
Charges d'exploitation		(6,5)	(10,1)
Autres achats et charges externes		(6,5)	(10,0)
Impôts et taxes		0,0	(0,1)
Salaires et charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges d'exploitation			
RESULTAT D'EXPLOITATION	D1	(6,5)	(10,1)
Produits financiers		203 307,6	159 967,8
Produits de participations		203 307,6	159 967,8
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	C6	0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Différences positives de change			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Charges financières		(5 909,3)	(7 619,9)
Charges liées à des participations		(5 909,3)	(7 619,9)
Intérêts et charges assimilés	C6	0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Différences négatives de change			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
RESULTAT FINANCIER	D2	197 398,3	152 347,9
RESULTAT COURANT		197 391,8	152 337,8
Produits exceptionnels		0,0	0,0
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Charges exceptionnelles		(20,0)	(160,0)
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et provisions		(20,0)	(160,0)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	D3	(20,0)	(160,0)
Impôt sur les bénéfices	D4	(596,5)	0,0
RESULTAT NET		196 775,3	152 177,8

Bilan

Actif <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières	C1	1 605 902,0	1 605 902,0
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		1 605 902,0	1 605 902,0
Clients et comptes rattachés			
Autres débiteurs			
Valeurs mobilières de placement			
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	C3/ C4/ C6	71 466,4	69 429,8
Disponibilités	C3/ C4	19,7	25,1
Charges constatées d'avance			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		71 486,1	69 455,0
Ecarts de conversion de l'actif			
TOTAL DE L'ACTIF		1 677 388,1	1 675 357,0

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital		400 000,0	400 000,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale		40 000,0	40 000,0
Autres réserves			
Report à nouveau		128,0	150,2
Résultat de l'exercice		196 775,3	152 177,8
Acompte sur dividendes		(164 000,0)	(122 800,0)
Provisions réglementées		2 594,0	2 574,0
CAPITAUX PROPRES	C2	475 497,4	472 102,0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Dettes financières	C3/ C4/ C6	1 201 278,2	1 203 239,1
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	C3/ C4/ C6	0,0	0,0
Autres dettes	C4/ C5	612,6	15,8
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		1 201 890,8	1 203 255,0
Ecarts de conversion du Passif			
TOTAL DU PASSIF		1 677 388,1	1 675 357,0

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé de la période (y compris les intérêts minoritaires)		196 775,3	152 177,8
Dotations nettes aux amortissements		20,0	160,0
Dotations (reprises) nettes aux provisions		0,0	0,0
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements			
Résultat sur cessions			
Variation de juste valeur des instruments financiers			
Dividendes reçus des filiales (COFIROUTE)		(203 307,6)	(159 967,8)
Coûts d'emprunt immobilisés			
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		5 909,3	7 619,9
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		596,5	0,0
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		(6,5)	(10,1)
Variations du BFR et des provisions courantes		0,2	6,0
Impôts payés		0,0	0,0
Intérêts financiers nets payés		(7 870,2)	(7 604,5)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Flux de trésorerie liés à l'activité	(I)	(7 876,5)	(7 608,6)
Cash-flow opérationnel		(7 876,5)	(7 608,6)
Cash-flow libre		(7 876,5)	(7 608,6)
Acquisition de titres de participation		0,0	0,0
Cession de titres de participation			
Incidence nette des variations de périmètre			
Investissements financiers nets		0,0	0,0
Dividendes reçus des filiales (COFIROUTE)		203 307,6	159 967,8
Autres			
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(II)	203 307,6	159 967,8
Augmentation & réduction de capital			
Opérations sur actions propres			
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers			
Acquisitions/ cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/ perte de contrôle)			
Dividendes payés		(193 400,0)	(147 000,0)
- aux actionnaires VINCI Autoroutes		(193 400,0)	(147 000,0)
- aux minoritaires des sociétés intégrées			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		0,0	0,0
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes		(1 960,9)	15,4
Variation des actifs de gestion de trésorerie		(2 036,6)	(5 370,0)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(III)	(197 397,5)	(152 354,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées (arrêtées, cédées)			
Variation de la trésorerie nette	(I)+(II)+(III)	(1 966,4)	4,6
Trésorerie nette à l'ouverture		25,1	35,9
Autres variations		1 960,9	(15,4)
Trésorerie nette à la clôture		19,7	25,1
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		2 036,6	5 370,0
(Emission) remboursement des emprunts		1 960,9	(15,4)
Autres variations		0,0	0,0
Variation de l'endettement net		3 992,1	5 343,8
Endettement net en début de période		(1 133 784,2)	(1 139 127,9)
Endettement net en fin de période		(1 129 792,1)	(1 133 784,2)

Annexe aux comptes sociaux

A ■ Faits marquants de l'exercice

La société Cofiroute Holding a reçu de la part sa filiale, la société Cofiroute :

- le 28 mars 2019, le solde du dividende au titre de l'exercice 2018 pour un montant de 168 576 651,04 euros,
- le 30 août 2019, un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 34 730 953,89 euros.

La société Cofiroute Holding a versé à son actionnaire un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 de 164 000 000 euros.

B ■ Règles et méthodes comptables

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

La société applique les dispositions du règlement ANC N° 2016-07, relatif au PCG (Plan Comptable Général) abrogeant le règlement CRC N° 99-03 relatif aux comptes annuels (homologation publiée au *Journal Officiel* du 4 novembre 2016).

B.1. Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement ANC N° 2016-07 relatif au PCG, Cofiroute Holding intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée des perspectives de résultat et de développement des sociétés concernées.

Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en « résultat exceptionnel ».

B.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

B.3. Créances et dettes en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

B.4. Charges à répartir

Les charges à répartir sont amorties suivant le mode linéaire.

B.5. Autres provisions pour risques et charges

Cofiroute Holding constitue des provisions pour couvrir des risques sur des événements survenus ou en-cours rendus probables ou certains à la date de clôture.

B.6. Instruments financiers

Les emprunts (obligataires, bancaires, intra-groupe) sont inscrits au passif du bilan pour leur valeur nominale. Les frais d'émission attachés sont enregistrés en charges à répartir, les primes de remboursement sont enregistrées à l'actif et les primes d'émission en « produits constatés d'avance ». Ces trois éléments sont étalés sur la durée de l'emprunt.

Les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale. En cas de risque de non recouvrement, une provision pour dépréciation est constatée.

Les instruments financiers à terme et les produits dérivés font l'objet d'une évaluation à la clôture. Une provision pour risque est dotée en compte de résultat en cas de perte latente, uniquement si les instruments ne sont pas qualifiés de couverture.

B.7. Impôt sur les sociétés

Cofiroute Holding fait partie du Groupe fiscal VINCI depuis le 1^{er} janvier 2007.

C ■ Notes relatives au bilan



C.1. Immobilisations financières

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	31/12/2019
Titres de participation	1 605 902,0	-		1 605 902,0
Créances rattachées à des participations				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres immobilisations financières				-
TOTAL	1 605 902,0	-	-	1 605 902,0

Provisions <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Titres de participation				-
Créances rattachées à des participations				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres immobilisations financières				-
TOTAL	-	-	-	-

Le poste « Titres de participation » concerne les titres Cofiroute détenus par Cofiroute Holding pour 1 605,9 millions d'euros.

C.2. Charges à répartir

Il n'existe pas de charges à répartir au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018.

C.3. Capitaux propres

Le capital social de Cofiroute Holding, composé de 20 000 000 actions de 20 euros de nominal détenu à 100% par la société VINCI Autoroutes SAS, s'élève à 400,0 millions d'euros et n'a pas changé depuis 2007.

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2019 s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserve Légale	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Résultat	Provisions Réglementées	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2018	400 000,0	-	40 000,0	150,2	(122 800,0)	152 177,8	2 574,0	472 102,0
Affectation du résultat de l'exercice 2018	-	-	-	29 377,8	122 800,0	(152 177,8)	-	-
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	196 775,3	-	196 775,3
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et acomptes sur dividendes	-	-	-	(29 400,0)	(164 000,0)	-	-	(193 400,0)
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	20,0	20,0
Capitaux propres au 31 décembre 2019	400 000,0	-	40 000,0	128,0	(164 000,0)	196 775,3	2 594,0	475 497,4

	Total
Nombre d'action au 31 décembre 2018	20 000 000,0
Augmentation de capital	
Réduction de capital	
Apports	
Nombre d'action au 31 décembre 2019	20 000 000,0

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres Cofiroute.

C.4. Endettement financier net

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunt participatifs)	(1 200 000,0)	(1 200 000,0)
Dettes financières à long terme (part à plus d'un an)	(1 200 000,0)	(1 200 000,0)
Emprunts auprès des étabs. de ct. et découverts bancaires		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunt participatifs)	(1 278,2)	(3 239,1)
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	-	-
Dettes financières à court terme	(1 278,2)	(3 239,1)
Total dettes financières	(1 201 278,2)	(1 203 239,1)
Créances rattachées à des participations et prêts		
Valeurs mobilières de placement		
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	71 466,4	69 429,8
Disponibilités	19,7	25,1
Trésorerie court terme	71 486,1	69 455,0
Endettement financier net	(1 129 792,1)	(1 133 784,2)

L'endettement financier net de Cofiroute Holding au 31 décembre 2019 s'élève à 1 129,8 millions d'euros (1 133,8 millions d'euros au 31 décembre 2018).

La ligne de crédit à échéance juillet 2024 est utilisée en totalité au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018.

C.5. Etat des créances et des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont	
Créances au 31 décembre 2019		à moins d'un an	à plus d'un an
Actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant	71 486,1	71 486,1	-
Créances clients et comptes rattachés			
Autres débiteurs			
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	71 466,4	71 466,4	
Disponibilités	19,7	19,7	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	71 486,1	71 486,1	-

(en milliers d'euros)	Montant brut	dont	
Dettes au 31 décembre 2019		à moins d'un an	à plus d'un an
Dettes financières	1 201 278,2	1 278,2	1 200 000,0
Emprunt participatif			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières divers	1 201 278,2	1 278,2	1 200 000,0
Comptes courants de trésorerie sociétés apparentées	-	-	
Autre dettes	612,6	612,6	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16,1	16,1	
Dettes fiscales et sociales	596,5	596,5	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	1 201 890,8	1 890,8	1 200 000,0

C.6. Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Dettes <i>(en milliers d'euros)</i>	Charges à payer 2019	Charges à payer 2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunts	(1 278,2)	(3 239,1)
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16,1	15,8
Dettes fiscales et sociales (*)	596,5	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		

(*) Le poste Dettes fiscales et sociales correspond à la dette d'intégration fiscale de la société Cofiroute Holding vis-à-vis de VINCI (voir D.4).

C.7. Engagements hors bilan

Il n'y a pas eu d'engagement hors bilan pris durant l'exercice 2019.

D ■ Notes relatives au compte de résultat**D.1. Résultat d'exploitation**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-
Autres achats et charges externes	(6,5)	(10,0)
Impôts et taxes	-	(0,1)
Salaires et charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Autres charges d'exploitation	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6,5)	(10,1)

Les charges d'exploitation sont composées des frais de fonctionnement de Cofiroute Holding.

D.2. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits nets perçus des participations	203 307,6	159 967,8
Frais financiers nets	(5 909,3)	(7 619,9)
Résultat de change		
Produits nets sur cessions VMP		
Autres provisions financières et divers		
Résultat financier	197 398,3	152 347,9

Les produits nets perçus des participations proviennent du versement par Cofiroute du solde du dividende 2018 et d'un acompte sur dividende de l'exercice 2019 pour un montant total de 203,3 millions d'euros.

La baisse des frais financiers nets de 1,7 millions d'euros est liée à l'impact de la baisse des taux entre les deux exercices.

D.3. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat sur opérations en capital		
- Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
- Cessions de titres et opérations de fusion		
Résultat sur opérations de gestion		
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	
Dotations aux amortissements et provisions	(20,0)	(160,0)
Résultat exceptionnel	(20,0)	(160,0)

Les dotations exceptionnelles correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de Cofiroute.

D.4. Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôt sur les bénéfices	(596,5)	-

La charge d'impôt sur les bénéfices de 0.6 million d'euros au 31 décembre 2019 est liée au plafonnement du report des déficits (loi 2011-1978 du 28 décembre 2011 art. 31 et 32). La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est nulle.

Le résultat fiscal de Cofiroute Holding étant déficitaire, au 31 décembre 2018, il n'a été constaté aucun impôt sur les bénéfices dans les comptes 2018.

Les déficits restants à reporter au 31 décembre 2019 s'élèvent à 75,1 millions d'euros.

E ■ Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019 sont de 6,0 milliers d'euros.

F ■ Informations sur les filiales et participations au 31 décembre 2019

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

(en milliers d'euros)	Capital	Primes liées, réserves report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par COFIROUTE Holding	Montant des cautions et avais donnés par COFIROUTE Holding	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par COFIROUTE Holding
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés par entité										
1 - Filiales										
(50 % au moins du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Valeurs françaises										
b - Valeurs étrangères										
2 - Participations										
(10 à 50 % du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Valeurs françaises										
COFIROUTE	158 282	(67 086)	34,660	1 605 902	1 605 902	-	-	1 479 531	539 397	203 308
b - Valeurs étrangères										
B - Renseignements non détaillés par entités										
1 - Filiales non reprises au paragraphe A										
(50 % au moins du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Filiales françaises										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b - Filiales étrangères										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - Participations non reprises au paragraphe A										
(10 à 50 % du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Dans des sociétés françaises										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b - Dans des sociétés étrangères										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

G ■ Société consolidante

Cofiroute Holding SAS est consolidée par intégration globale chez VINCI SA, au capital de 1 513 094 222.5 euros, RCS Nanterre 552 037 806, 1, cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil-Malmaison.

La société Cofiroute Holding est incluse dans les états financiers consolidés dont l'ensemble le plus petit et le plus grand d'entreprises est le groupe VINCI (SIREN 552 037 806). Le lieu où les copies des états financiers (de l'ensemble le plus grand) peuvent être obtenues est : 1, cours Ferdinand-de-Lesseps 92500 Rueil-Malmaison, France. Cette information est également disponible sur le site internet de VINCI (www.vinci.com).

H ■ Evènement postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture du 31 décembre 2019 n'est intervenu.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. W.", written over a horizontal line.

COFIROUTE Holding
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 000 euros
Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison
492 939 293 R.C.S. Nanterre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 26 MARS 2020

L'An deux mille vingt, le 26 mars à dix heures trente,

L'associé unique, la société VINCI Autoroutes, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 237 533 988 euros dont le siège social se situe au 12-14 rue Louis Blériot - 92500 Rueil-Malmaison immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 512 377 060, propriétaire de la totalité des actions de la société Cofiroute Holding SAS (ci-après la « Société »), représentée par son Président, Monsieur Pierre COPPEY, a pris les décisions qui suivent, sur convocation du Président de la Société.

Le cabinet KPMG SA, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la prise de décisions.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoir pour effectuer les formalités.

L'associé unique prend connaissance :

- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes,
- du texte des décisions proposées.

L'associé unique a pu avoir connaissance de l'ensemble des documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires dans les formes et délais prévus.

L'associé unique a pris les décisions qui suivent.

Première décision

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'associé unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 196 775 348,34 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne au Président quitus de sa gestion pour cet exercice.



Deuxième décision
Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 196 775 348,34 euros et les réserves distribuables disponibles pour un montant de 128 008,46 euros, soit un total distribuable de 196 903 356,80 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------------|
| - Distribution du dividende | 196 800 000,00 euros |
| - Affectation du solde en report à nouveau | 103 356,80 euros |

La distribution ainsi proposée correspond à un dividende de 9,84 euros pour chacune des 20 000 000 actions composant le capital social.

L'associé unique prend acte que le Président, par une décision en date du 27 août 2019, a décidé de la distribution d'un acompte sur dividende de 164 000 000 euros (8,20 euros pour chacune des 20 000 000 actions) mis en paiement le 30 août 2019.

L'associé unique prend acte que le Président a décidé de mettre en paiement le solde de 1,64 euro par action au plus tard le 30 mars 2020 soit la somme de 32 800 000 euros, et d'affecter le solde de 103 356,80 euros en report à nouveau. Le poste « Report à nouveau » passera ainsi d'un solde créditeur de 128 008,46 euros à un solde créditeur de 103 356,80 euros.

L'associé unique prend acte que la Société a distribué, un dividende de 152 200 000 euros (soit 7,61 euros par action) au titre de l'exercice 2018, un dividende de 59 600 000 euros (2,98 euros par action) au titre de l'exercice 2017 et un dividende de 896 000 000 (44,80 euros par action) au titre de l'exercice 2016.

Troisième décision
Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été conclu, au cours de l'exercice 2019, de nouvelle convention relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Quatrième décision
Pouvoirs

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par l'associé unique.

Vinci Autoroutes

Pierre COPPEY
Président

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cofiroute Holding

Société par actions simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Cofiroute Holding
1 cours Ferdinand-de-Lesseps - 92 500 Rueil-Malmaison

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Cofiroute Holding

Société par actions simplifiée

Siège social : 1 cours Ferdinand-de-Lesseps - 92 500 Rueil-Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cofiroute Holding – S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 mars 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Karine Dupré
Associée

COFIROUTE HOLDING

1 Cours Ferdinand-de-Lesseps
92500 Rueil-Malmaison Cedex

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 400 000 000 euros
RCS 492 939 293 Nanterre – TVA FR 26 492 939 293

COMPTES SOCIAUX **Exercice 2019**



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'W. W.' or similar, located at the bottom right of the page.

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation		0,0	0,0
Chiffre d'affaires			
Reprises sur provisions et transferts de charges		0,0	0,0
Autres produits d'exploitation			
Charges d'exploitation		(6,5)	(10,1)
Autres achats et charges externes		(6,5)	(10,0)
Impôts et taxes		0,0	(0,1)
Salaires et charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges d'exploitation			
RESULTAT D'EXPLOITATION	D1	(6,5)	(10,1)
Produits financiers		203 307,6	159 967,8
Produits de participations		203 307,6	159 967,8
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	C6	0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Différences positives de change			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Charges financières		(5 909,3)	(7 619,9)
Charges liées à des participations		(5 909,3)	(7 619,9)
Intérêts et charges assimilés	C6	0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Différences négatives de change			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
RESULTAT FINANCIER	D2	197 398,3	152 347,9
RESULTAT COURANT		197 391,8	152 337,8
Produits exceptionnels		0,0	0,0
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Charges exceptionnelles		(20,0)	(160,0)
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et provisions		(20,0)	(160,0)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	D3	(20,0)	(160,0)
Impôt sur les bénéfices	D4	(596,5)	0,0
RESULTAT NET		196 775,3	152 177,8

Bilan

Actif <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières	C1	1 605 902,0	1 605 902,0
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		1 605 902,0	1 605 902,0
Clients et comptes rattachés			
Autres débiteurs			
Valeurs mobilières de placement			
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	C3/ C4/ C6	71 466,4	69 429,8
Disponibilités	C3/ C4	19,7	25,1
Charges constatées d'avance			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		71 486,1	69 455,0
Ecarts de conversion de l'actif			
TOTAL DE L'ACTIF		1 677 388,1	1 675 357,0

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital		400 000,0	400 000,0
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale		40 000,0	40 000,0
Autres réserves			
Report à nouveau		128,0	150,2
Résultat de l'exercice		196 775,3	152 177,8
Acompte sur dividendes		(164 000,0)	(122 800,0)
Provisions réglementées		2 594,0	2 574,0
CAPITAUX PROPRES	C2	475 497,4	472 102,0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Dettes financières	C3/ C4/ C6	1 201 278,2	1 203 239,1
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	C3/ C4/ C6	0,0	0,0
Autres dettes	C4/ C5	612,6	15,8
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		1 201 890,8	1 203 255,0
Ecarts de conversion du Passif			
TOTAL DU PASSIF		1 677 388,1	1 675 357,0

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé de la période (y compris les intérêts minoritaires)		196 775,3	152 177,8
Dotations nettes aux amortissements		20,0	160,0
Dotations (reprises) nettes aux provisions		0,0	0,0
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements			
Résultat sur cessions			
Variation de juste valeur des instruments financiers			
Dividendes reçus des filiales (COFIROUTE)		(203 307,6)	(159 967,8)
Coûts d'emprunt immobilisés			
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		5 909,3	7 619,9
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		596,5	0,0
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		(6,5)	(10,1)
Variations du BFR et des provisions courantes		0,2	6,0
Impôts payés		0,0	0,0
Intérêts financiers nets payés		(7 870,2)	(7 604,5)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Flux de trésorerie liés à l'activité	(I)	(7 876,5)	(7 608,6)
Cash-flow opérationnel		(7 876,5)	(7 608,6)
Cash-flow libre		(7 876,5)	(7 608,6)
Acquisition de titres de participation		0,0	0,0
Cession de titres de participation			
Incidence nette des variations de périmètre			
Investissements financiers nets		0,0	0,0
Dividendes reçus des filiales (COFIROUTE)		203 307,6	159 967,8
Autres			
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(II)	203 307,6	159 967,8
Augmentation & réduction de capital			
Opérations sur actions propres			
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers			
Acquisitions/ cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/ perte de contrôle)			
Dividendes payés		(193 400,0)	(147 000,0)
- aux actionnaires VINCI Autoroutes		(193 400,0)	(147 000,0)
- aux minoritaires des sociétés intégrées			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		0,0	0,0
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes		(1 960,9)	15,4
Variation des actifs de gestion de trésorerie		(2 036,6)	(5 370,0)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(III)	(197 397,5)	(152 354,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées (arrêtées, cédées)			
Variation de la trésorerie nette	(I)+(II)+(III)	(1 966,4)	4,6
Trésorerie nette à l'ouverture		25,1	35,9
Autres variations		1 960,9	(15,4)
Trésorerie nette à la clôture		19,7	25,1
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		2 036,6	5 370,0
(Emission) remboursement des emprunts		1 960,9	(15,4)
Autres variations		0,0	0,0
Variation de l'endettement net		3 992,1	5 343,8
Endettement net en début de période		(1 133 784,2)	(1 139 127,9)
Endettement net en fin de période		(1 129 792,1)	(1 133 784,2)

Annexe aux comptes sociaux

A ■ Faits marquants de l'exercice

La société Cofiroute Holding a reçu de la part sa filiale, la société Cofiroute :

- le 28 mars 2019, le solde du dividende au titre de l'exercice 2018 pour un montant de 168 576 651,04 euros,
- le 30 août 2019, un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 34 730 953,89 euros.

La société Cofiroute Holding a versé à son actionnaire un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 de 164 000 000 euros.

B ■ Règles et méthodes comptables

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

La société applique les dispositions du règlement ANC N° 2016-07, relatif au PCG (Plan Comptable Général) abrogeant le règlement CRC N° 99-03 relatif aux comptes annuels (homologation publiée au *Journal Officiel* du 4 novembre 2016).

B.1. Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Conformément au règlement ANC N° 2016-07 relatif au PCG, Cofiroute Holding intègre dans la valeur de ses titres les frais liés à leur acquisition. Si le coût est supérieur à la valeur d'utilité des titres, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent. Cette quote-part est, le cas échéant, ajustée des perspectives de résultat et de développement des sociétés concernées.

Les plus ou moins-values dégagées en cas de cession de titres de participation sont enregistrées en « résultat exceptionnel ».

B.2. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

B.3. Créances et dettes en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

B.4. Charges à répartir

Les charges à répartir sont amorties suivant le mode linéaire.

B.5. Autres provisions pour risques et charges

Cofiroute Holding constitue des provisions pour couvrir des risques sur des événements survenus ou en-cours rendus probables ou certains à la date de clôture.

B.6. Instruments financiers

Les emprunts (obligataires, bancaires, intra-groupe) sont inscrits au passif du bilan pour leur valeur nominale. Les frais d'émission attachés sont enregistrés en charges à répartir, les primes de remboursement sont enregistrées à l'actif et les primes d'émission en « produits constatés d'avance ». Ces trois éléments sont étalés sur la durée de l'emprunt.

Les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale. En cas de risque de non recouvrement, une provision pour dépréciation est constatée.

Les instruments financiers à terme et les produits dérivés font l'objet d'une évaluation à la clôture. Une provision pour risque est dotée en compte de résultat en cas de perte latente, uniquement si les instruments ne sont pas qualifiés de couverture.

B.7. Impôt sur les sociétés

Cofiroute Holding fait partie du Groupe fiscal VINCI depuis le 1^{er} janvier 2007.

C ■ Notes relatives au bilan



C.1. Immobilisations financières

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	31/12/2019
Titres de participation	1 605 902,0	-		1 605 902,0
Créances rattachées à des participations				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres immobilisations financières				-
TOTAL	1 605 902,0	-	-	1 605 902,0

Provisions <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Titres de participation				-
Créances rattachées à des participations				-
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres immobilisations financières				-
TOTAL	-	-	-	-

Le poste « Titres de participation » concerne les titres Cofiroute détenus par Cofiroute Holding pour 1 605,9 millions d'euros.

C.2. Charges à répartir

Il n'existe pas de charges à répartir au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018.

C.3. Capitaux propres

Le capital social de Cofiroute Holding, composé de 20 000 000 actions de 20 euros de nominal détenu à 100% par la société VINCI Autoroutes SAS, s'élève à 400,0 millions d'euros et n'a pas changé depuis 2007.

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2019 s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserve Légale	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Résultat	Provisions Réglementées	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2018	400 000,0	-	40 000,0	150,2	(122 800,0)	152 177,8	2 574,0	472 102,0
Affectation du résultat de l'exercice 2018	-	-	-	29 377,8	122 800,0	(152 177,8)	-	-
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	196 775,3	-	196 775,3
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et acomptes sur dividendes	-	-	-	(29 400,0)	(164 000,0)	-	-	(193 400,0)
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	20,0	20,0
Capitaux propres au 31 décembre 2019	400 000,0	-	40 000,0	128,0	(164 000,0)	196 775,3	2 594,0	475 497,4

	Total
Nombre d'action au 31 décembre 2018	20 000 000,0
Augmentation de capital	
Réduction de capital	
Apports	
Nombre d'action au 31 décembre 2019	20 000 000,0

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres Cofiroute.

C.4. Endettement financier net

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunt participatifs)	(1 200 000,0)	(1 200 000,0)
Dettes financières à long terme (part à plus d'un an)	(1 200 000,0)	(1 200 000,0)
Emprunts auprès des étabs. de ct. et découverts bancaires		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunt participatifs)	(1 278,2)	(3 239,1)
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	-	-
Dettes financières à court terme	(1 278,2)	(3 239,1)
Total dettes financières	(1 201 278,2)	(1 203 239,1)
Créances rattachées à des participations et prêts		
Valeurs mobilières de placement		
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	71 466,4	69 429,8
Disponibilités	19,7	25,1
Trésorerie court terme	71 486,1	69 455,0
Endettement financier net	(1 129 792,1)	(1 133 784,2)

L'endettement financier net de Cofiroute Holding au 31 décembre 2019 s'élève à 1 129,8 millions d'euros (1 133,8 millions d'euros au 31 décembre 2018).

La ligne de crédit à échéance juillet 2024 est utilisée en totalité au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018.

C.5. Etat des créances et des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont	
Créances au 31 décembre 2019		à moins d'un an	à plus d'un an
Actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant	71 486,1	71 486,1	-
Créances clients et comptes rattachés			
Autres débiteurs			
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées	71 466,4	71 466,4	
Disponibilités	19,7	19,7	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	71 486,1	71 486,1	-

(en milliers d'euros)	Montant brut	dont	
Dettes au 31 décembre 2019		à moins d'un an	à plus d'un an
Dettes financières	1 201 278,2	1 278,2	1 200 000,0
Emprunt participatif			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières divers	1 201 278,2	1 278,2	1 200 000,0
Comptes courants de trésorerie sociétés apparentées	-	-	
Autre dettes	612,6	612,6	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16,1	16,1	
Dettes fiscales et sociales	596,5	596,5	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	1 201 890,8	1 890,8	1 200 000,0

C.6. Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Dettes <i>(en milliers d'euros)</i>	Charges à payer 2019	Charges à payer 2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunts	(1 278,2)	(3 239,1)
Comptes courants de trésorerie des sociétés apparentées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16,1	15,8
Dettes fiscales et sociales (*)	596,5	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		

(*) Le poste Dettes fiscales et sociales correspond à la dette d'intégration fiscale de la société Cofiroute Holding vis-à-vis de VINCI (voir D.4).

C.7. Engagements hors bilan

Il n'y a pas eu d'engagement hors bilan pris durant l'exercice 2019.

D ■ Notes relatives au compte de résultat**D.1. Résultat d'exploitation**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-
Autres achats et charges externes	(6,5)	(10,0)
Impôts et taxes	-	(0,1)
Salaires et charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Autres charges d'exploitation	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6,5)	(10,1)

Les charges d'exploitation sont composées des frais de fonctionnement de Cofiroute Holding.

D.2. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits nets perçus des participations	203 307,6	159 967,8
Frais financiers nets	(5 909,3)	(7 619,9)
Résultat de change		
Produits nets sur cessions VMP		
Autres provisions financières et divers		
Résultat financier	197 398,3	152 347,9

Les produits nets perçus des participations proviennent du versement par Cofiroute du solde du dividende 2018 et d'un acompte sur dividende de l'exercice 2019 pour un montant total de 203,3 millions d'euros.

La baisse des frais financiers nets de 1,7 millions d'euros est liée à l'impact de la baisse des taux entre les deux exercices.

D.3. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat sur opérations en capital		
- Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
- Cessions de titres et opérations de fusion		
Résultat sur opérations de gestion		
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	
Dotations aux amortissements et provisions	(20,0)	(160,0)
Résultat exceptionnel	(20,0)	(160,0)

Les dotations exceptionnelles correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de Cofiroute.

D.4. Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôt sur les bénéfices	(596,5)	-

La charge d'impôt sur les bénéfices de 0.6 million d'euros au 31 décembre 2019 est liée au plafonnement du report des déficits (loi 2011-1978 du 28 décembre 2011 art. 31 et 32). La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est nulle.

Le résultat fiscal de Cofiroute Holding étant déficitaire, au 31 décembre 2018, il n'a été constaté aucun impôt sur les bénéfices dans les comptes 2018.

Les déficits restants à reporter au 31 décembre 2019 s'élèvent à 75,1 millions d'euros.

E ■ Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019 sont de 6,0 milliers d'euros.

F ■ Informations sur les filiales et participations au 31 décembre 2019

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

(en milliers d'euros)	Capital	Primes liées, réserves report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par COFIROUTE Holding	Montant des cautions et avais donnés par COFIROUTE Holding	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par COFIROUTE Holding
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés par entité										
1 - Filiales										
(50 % au moins du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Valeurs françaises										
b - Valeurs étrangères										
2 - Participations										
(10 à 50 % du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Valeurs françaises										
COFIROUTE	158 282	(67 086)	34,660	1 605 902	1 605 902	-	-	1 479 531	539 397	203 308
b - Valeurs étrangères										
B - Renseignements non détaillés par entités										
1 - Filiales non reprises au paragraphe A										
(50 % au moins du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Filiales françaises										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b - Filiales étrangères										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - Participations non reprises au paragraphe A										
(10 à 50 % du capital détenu par COFIROUTE Holding)										
a - Dans des sociétés françaises										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b - Dans des sociétés étrangères										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

G ■ Société consolidante

Cofiroute Holding SAS est consolidée par intégration globale chez VINCI SA, au capital de 1 513 094 222.5 euros, RCS Nanterre 552 037 806, 1, cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil-Malmaison.

La société Cofiroute Holding est incluse dans les états financiers consolidés dont l'ensemble le plus petit et le plus grand d'entreprises est le groupe VINCI (SIREN 552 037 806). Le lieu où les copies des états financiers (de l'ensemble le plus grand) peuvent être obtenues est : 1, cours Ferdinand-de-Lesseps 92500 Rueil-Malmaison, France. Cette information est également disponible sur le site internet de VINCI (www.vinci.com).

H ■ Evènement postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture du 31 décembre 2019 n'est intervenu.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "V. V. V.", located at the bottom right of the page.